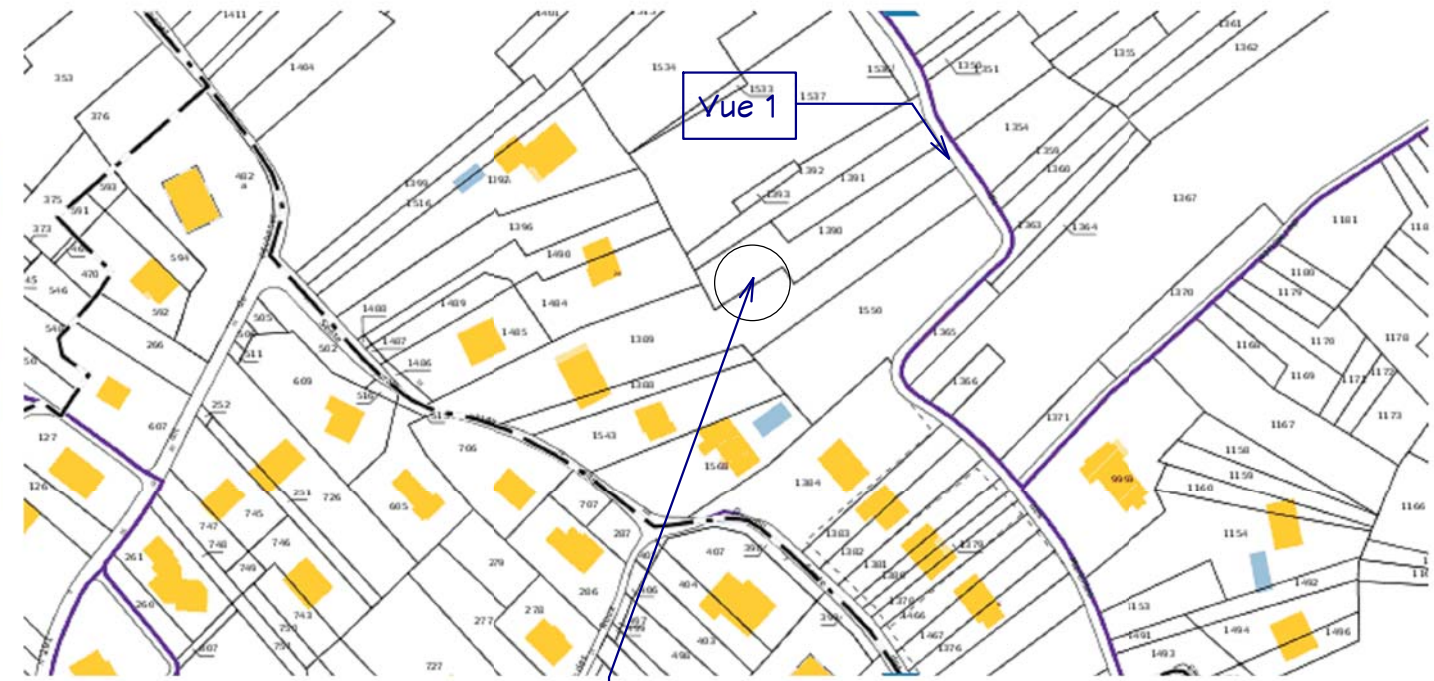




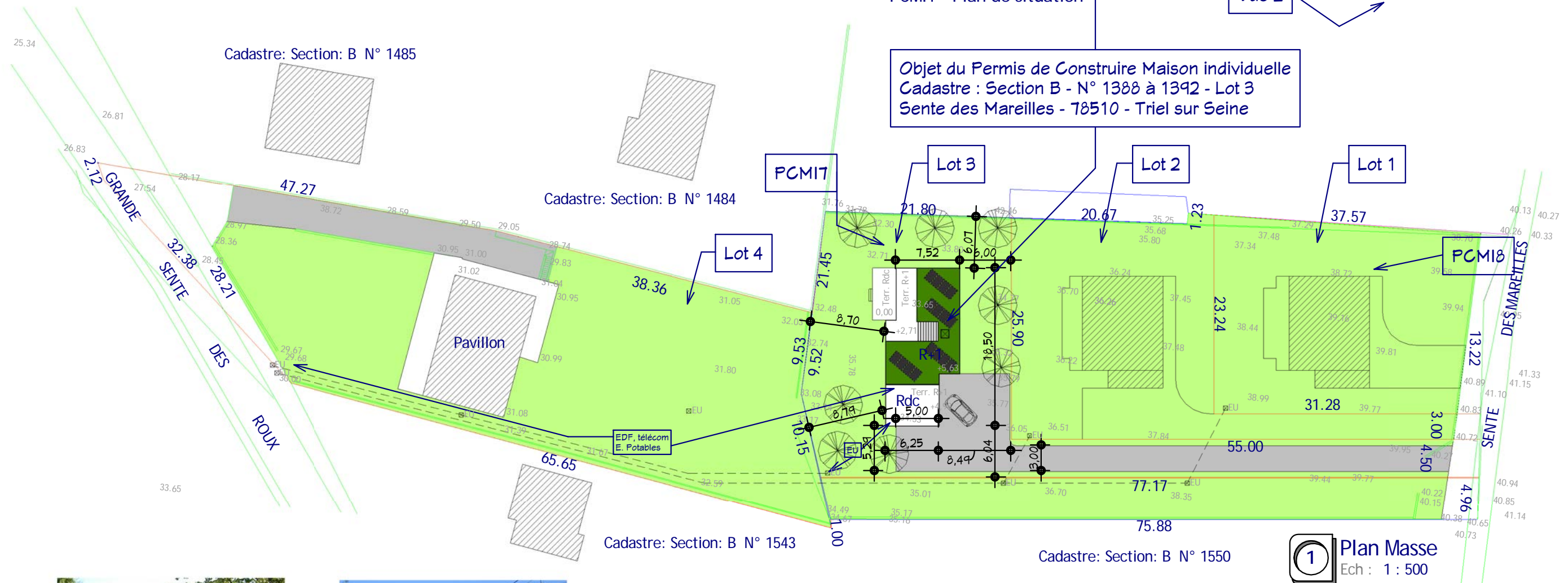
PCMI7 - Visuel proche du site



PCMI8 - Visuel lointain du site



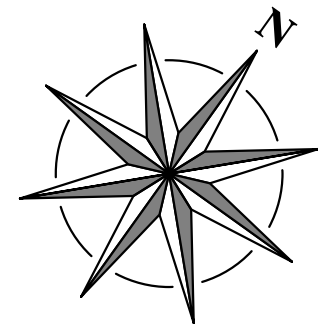
PCMI1 - Plan de situation



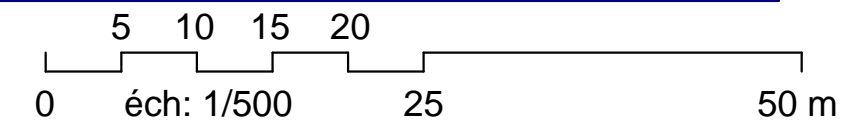
Objet du Permis de Construire Maison individuelle  
 Cadastre : Section B - N° 1388 à 1392 - Lot 3  
 Sente des Mareilles - 78510 - Triel sur Seine

1 Plan Masse  
 Ech : 1 : 500

- Références :**
- Lot 1 - RDC = 39,70 Ngf  
 $S = 707 \text{ M}^2$
  - Lot 2 - RDC = 37,60 Ngf  
 $S = 705 \text{ M}^2$
  - Lot 3 - RDC = 34,15 Ngf  
 $S = 964 \text{ M}^2$
  - Lot 4 - Construite  
 $S = 2112 \text{ M}^2$



- Légendes:**
- EDF, E. Potables, Télécom, le raccordement vers le 16 Grand Sente des Roux.
  - E. Usées par l'assainissement communal en attente du lot et vers le 16 Grand Sente des Roux.
  - E. Pluviales récupérées sur place pour l'usage sanitaire privé
  - 7 Arbres de haute tige seront plantées.



Vue 1 - Sente des Mareilles



Vue 2 - Sente des Mareilles

Plan de situation, de Masse, Visuels terrain		PCMI1, 2, 7	
Ref. n # :	10053 - Lot 3	Ind # :	16/10/2013
Date :	16/10/2013	Dessiné par :	Auteur
Vérifié par :	Vérificateur	Echelle	1 : 500

Demande Permis de Construire Maison individuelle Section B # 1388 à 1392 - Lot 3 Sente Des Mareilles 78510 - Triel sur Seine	
--	--

Ces plans ne sont pas contractuels pour l'exécution



PCMI6 - Visuel lointain d'insertion dans le site



PCMI6 - Visuel proche d'insertion dans le site

**Légendes:**

- 1 - 14 modules containers dont 2 en garage, type 6,096m préfabriqués, équipés, prêtent à monter sur places.
- 2 - Revêtement des façades en bardage bois en RDC et bardage métallique en étage avec isolant haut performant teinte claire métallique et teinte bois foncée .
- 3 - Toiture terrasse végétalisé avec 50 cm de terre végétale.
- 4 - Fenêtres coulissantes, porte fenêtres coulissantes, double vitrage thermique, châssis aluminium teinte claire.
- 5 - 16 modules (1,75x1,00) des panneaux solaires seront installés apportant l'énergie renouvelable complémentaire.
- 6 - Métallerie des garde corps à peinte, teinte foncée.

Visuels d'insertion dans le site

Ref. n # : 10053 - Lot 3 Ind # :

Date : 16/10/2013

Dessiné par : Auteur

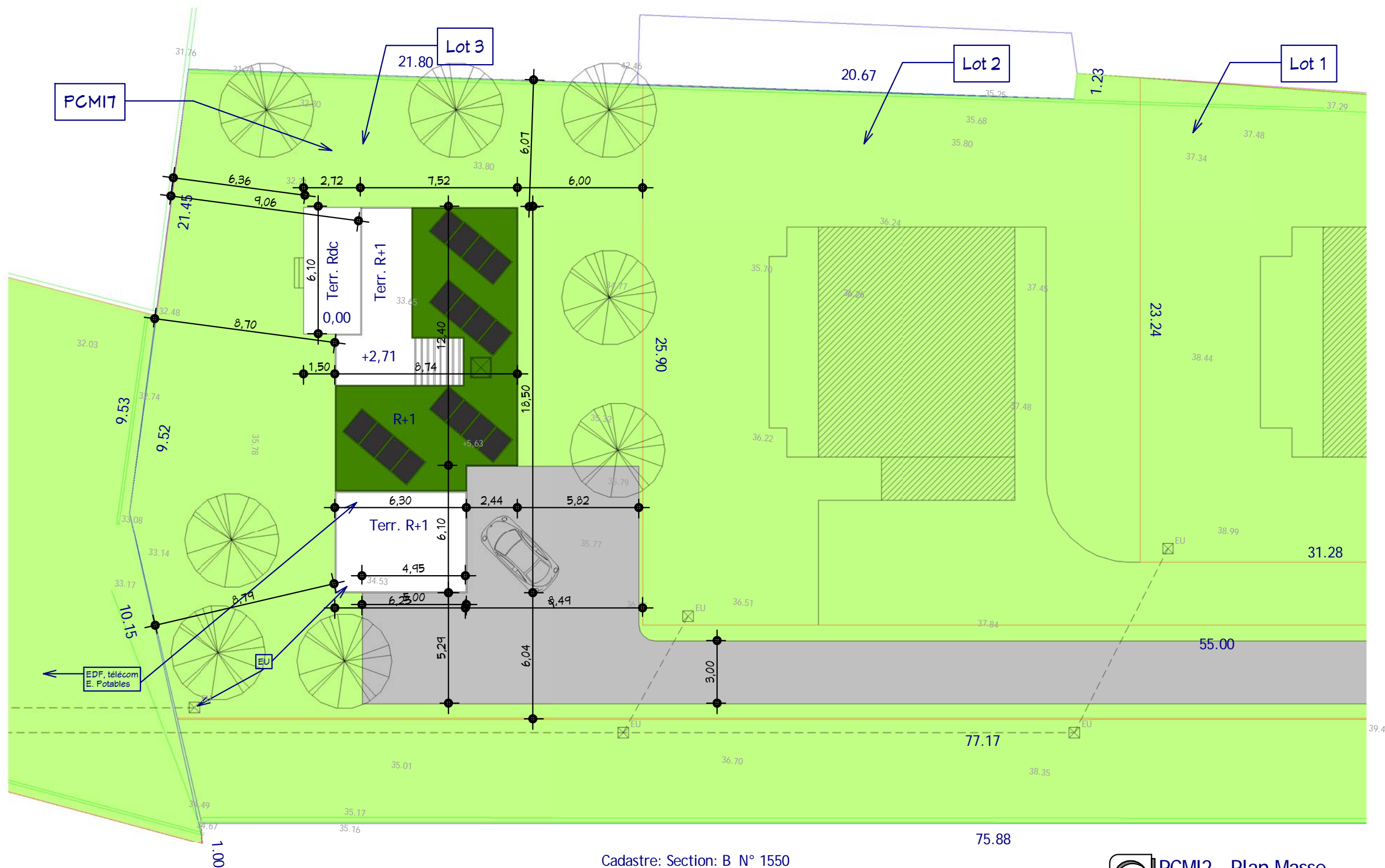
Vérifié par : Vérificateur

PCMI6

Echelle

Demande Permis de Construire  
Maison individuelle  
Section B # 1388 à 1392 - Lot 3  
Sente Des Mareilles  
78510 - Triel sur Seine

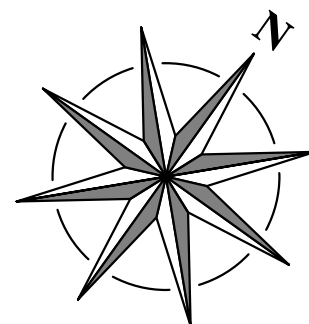
Ces plans ne sont pas contractuels pour l'exécution



Cadastre: Section: B N° 1550

**1** PCMI2 - Plan Masse  
Ech : 1 : 200

**Références :**  
 Lot 3 - RDC = 34,15 NGf  
 S. Terrain = 964 M<sup>2</sup>  
 S. Emprise = 156 M<sup>2</sup> ~ (16,18%)  
 S. Voierie = 276,90 M<sup>2</sup>  
 S. Espace Vert = 516,10 M<sup>2</sup> ~ (53,54%)



**Légendes:**  
 - EDF, E. Potables, Télécom, le raccordement vers le 16 Grand Sente des Roux.  
 - E. Usées par l'assainissement communal en attente du lot et vers le 16 Grand Sente des Roux.  
 - E. Pluviales récupérées sur place pour l'usage sanitaire privé  
 - 7 Arbres de haute tige seront plantées.

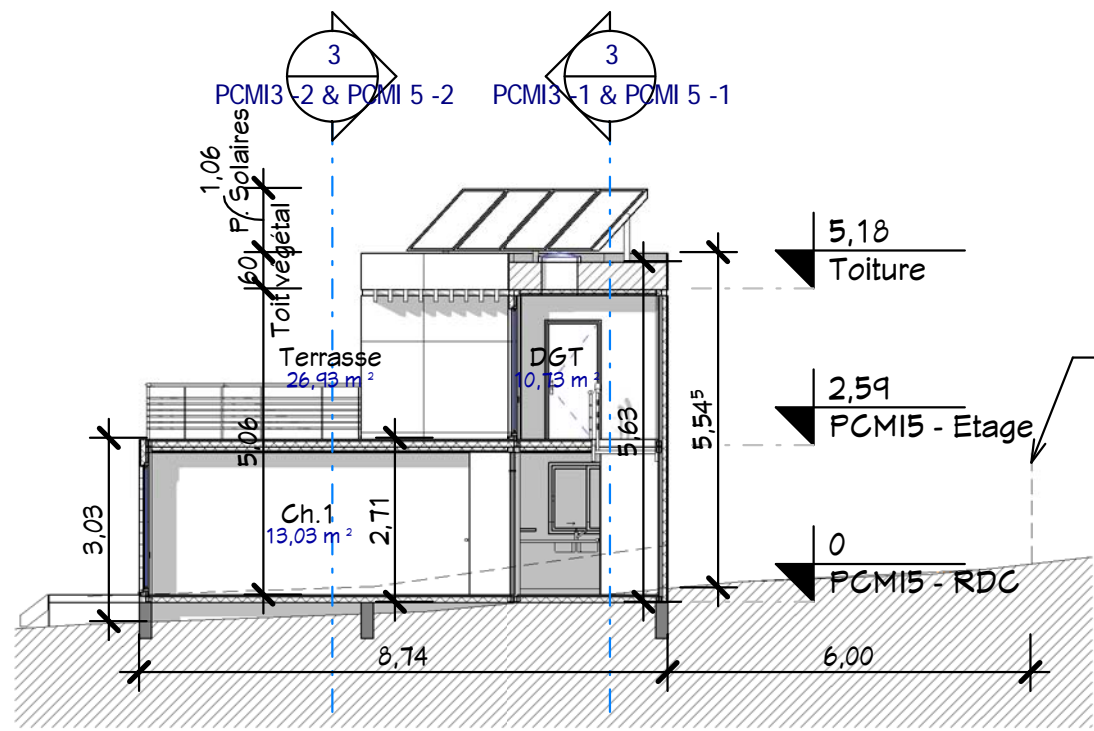
0 éch: 1/200 10 20 m

Ces plans ne sont pas contractuels pour l'exécution

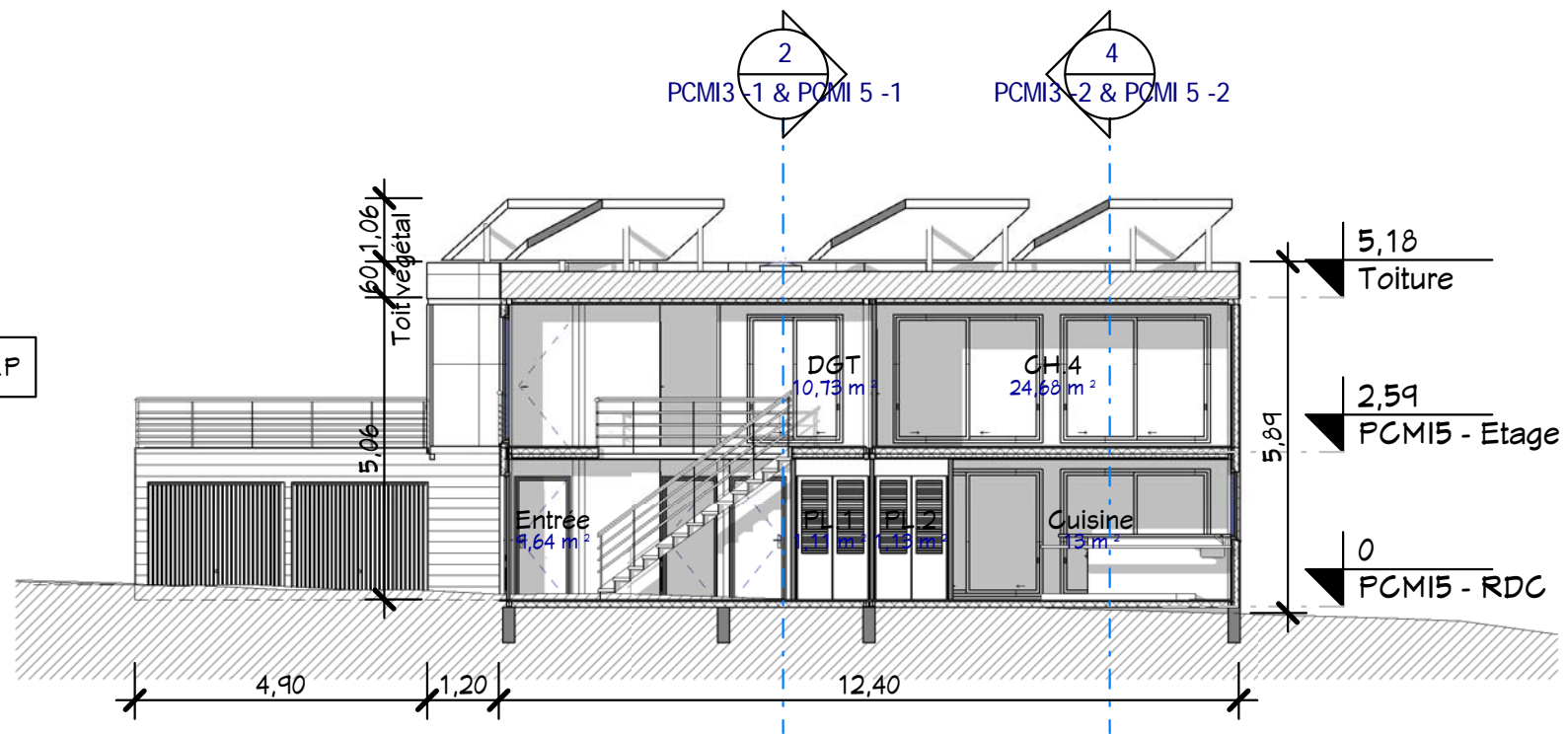
**Demande Permis de Construire**  
**Maison individuelle**  
**Section B # 1388 à 1392 - Lot 3**  
**Sente Des Mareilles**  
**78510 - Triel sur Seine**

**Plan de Masse**

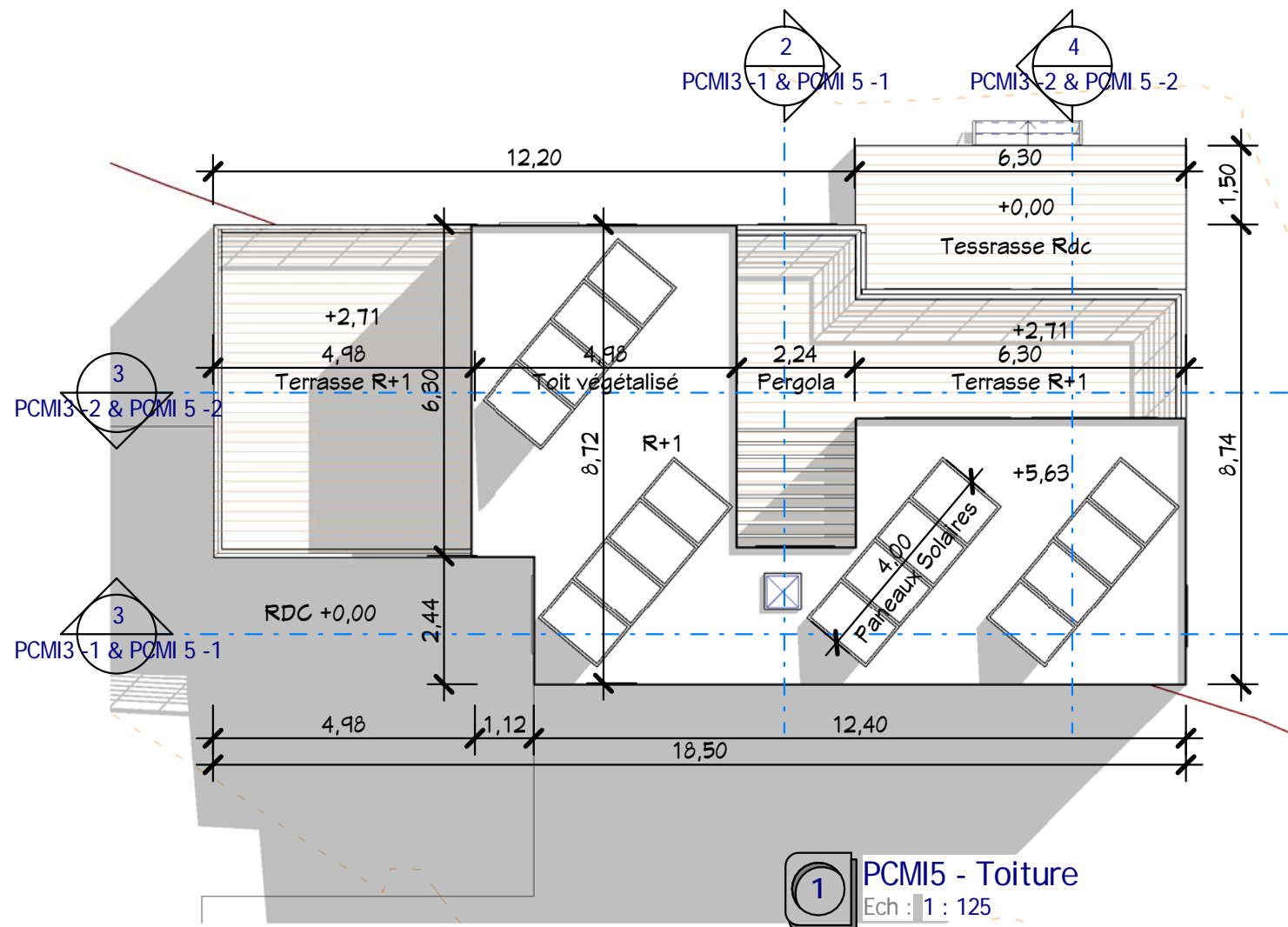
Ref. n # :	10053 - Lot 3	Ind # :	
Date :	16/10/2013	Auteur :	
Dessiné par :		Vérificateur :	
			Echelle
			1 : 200



**2** PCMI3 - Coupe 3  
Ech : 1 : 125

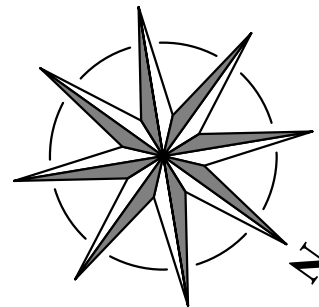


**3** PCMI3 - Coupe 2  
Ech : 1 : 125



**1** PCMI5 - Toiture  
Ech : 1 : 125

Annexes		
#	Nom	S. Utiles
25	Cellier	2,63 m <sup>2</sup>
26	Garage	28,61 m <sup>2</sup>
27	Terrasse	16,9 m <sup>2</sup>
28	Terrasse	26,93 m <sup>2</sup>
29	Terrasse	28,31 m <sup>2</sup>
Total:		103,38 m <sup>2</sup>



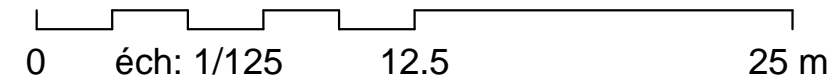
Référence :  
RDC = 0,00 = 34,15 Ngf

Nomenclature des pièces		
#	Nom	SHaB
PCMI5 - RDC		
1	Entrée	9,64 m <sup>2</sup>
2	Séjour	28,59 m <sup>2</sup>
3	Cuisine	13 m <sup>2</sup>
4	Ch.1	13,03 m <sup>2</sup>
5	Ch.2	13,16 m <sup>2</sup>
6	PL.1	1,11 m <sup>2</sup>
7	PL.2	1,13 m <sup>2</sup>
8	PL.3	0,79 m <sup>2</sup>
9	PL.4	0,63 m <sup>2</sup>
10	Douche	4,95 m <sup>2</sup>
11	WC.1	2,04 m <sup>2</sup>
12	DGT	3,82 m <sup>2</sup>
Total:		91,9 m <sup>2</sup>

Tab. des SDP PC		
#	SDP M <sup>2</sup>	
PCMI5 - RDC		
1	13,96 m <sup>2</sup>	
2	13,96 m <sup>2</sup>	
3	13,96 m <sup>2</sup>	
4	13,96 m <sup>2</sup>	
5	13,96 m <sup>2</sup>	
6	13,96 m <sup>2</sup>	
7	13,96 m <sup>2</sup>	
Total:		97,71 m <sup>2</sup>

Nomenclature des pièces		
#	Nom	SHaB
PCMI5 - Etage		
13	CH.3	13,49 m <sup>2</sup>
14	CH.4	24,68 m <sup>2</sup>
15	PL.5	0,82 m <sup>2</sup>
16	PL.6	0,77 m <sup>2</sup>
17	PL.7	0,75 m <sup>2</sup>
18	PL.8	0,75 m <sup>2</sup>
19	PL.9	0,77 m <sup>2</sup>
20	SDB	6,77 m <sup>2</sup>
21	WC.2	2,05 m <sup>2</sup>
22	RGT	1,66 m <sup>2</sup>
23	DGT	10,73 m <sup>2</sup>
24	DGT	3,02 m <sup>2</sup>
Total:		66,25 m <sup>2</sup>
Total:		158,15 m <sup>2</sup>

Tab. des SDP PC		
#	SDP M <sup>2</sup>	
PCMI5 - Etage		
8	13,96 m <sup>2</sup>	
9	10,36 m <sup>2</sup>	
10	13,96 m <sup>2</sup>	
11	13,96 m <sup>2</sup>	
12	13,96 m <sup>2</sup>	
Total:		66,2 m <sup>2</sup>
Total:		163,91 m <sup>2</sup>

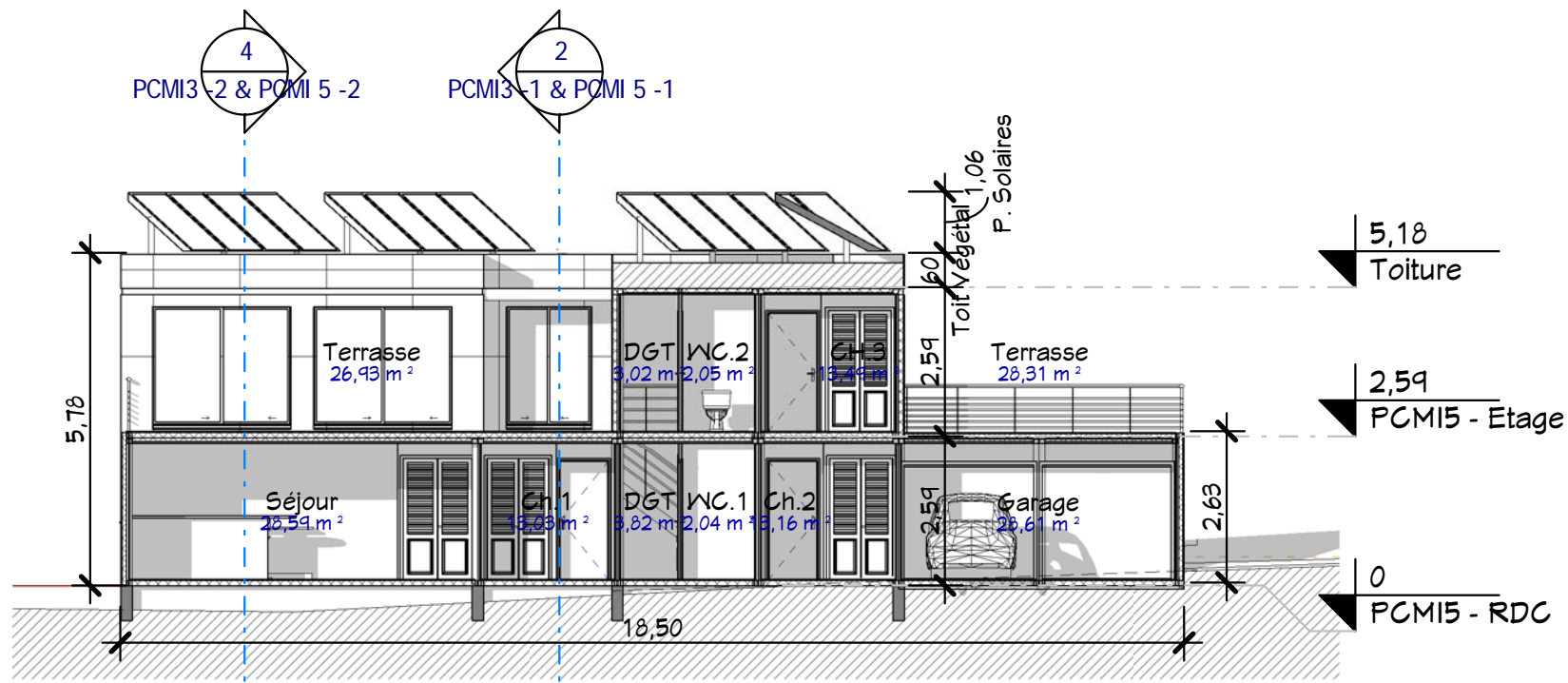


Ces plans ne sont pas contractuels pour l'exécution

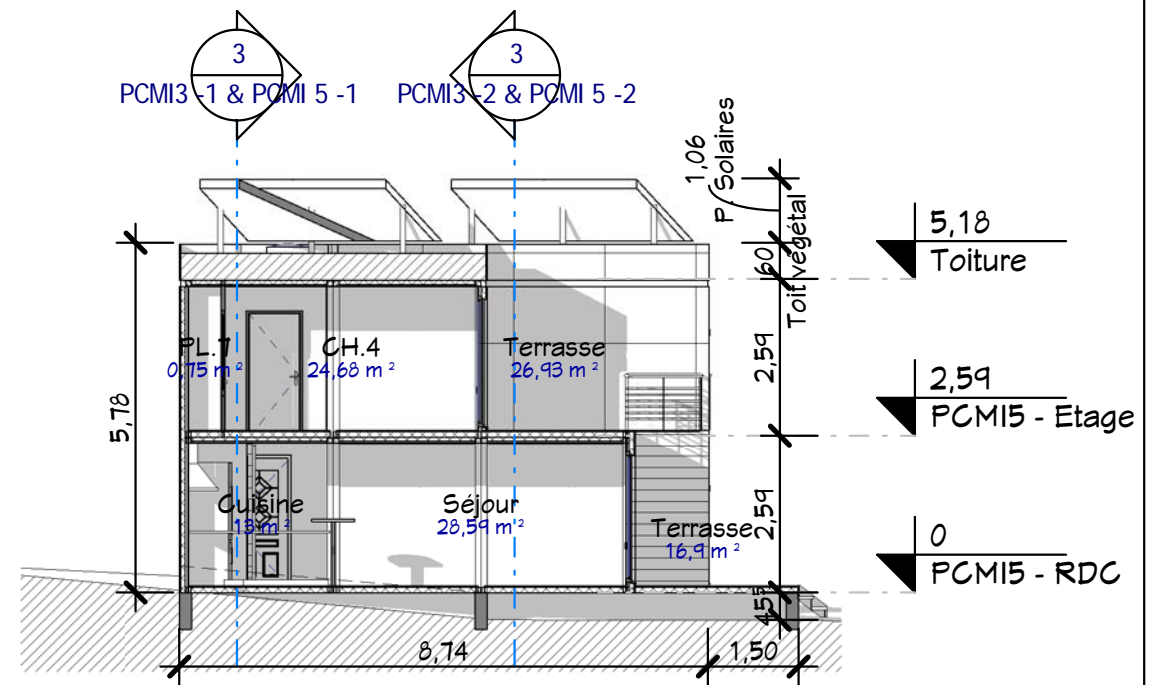
Demande Permis de Construire  
Maison individuelle  
Section B # 1388 à 1392 - Lot 3  
Sente des Mareilles  
78510 - Triel sur Seine

Coupes 2, 3 et Plan Toiture

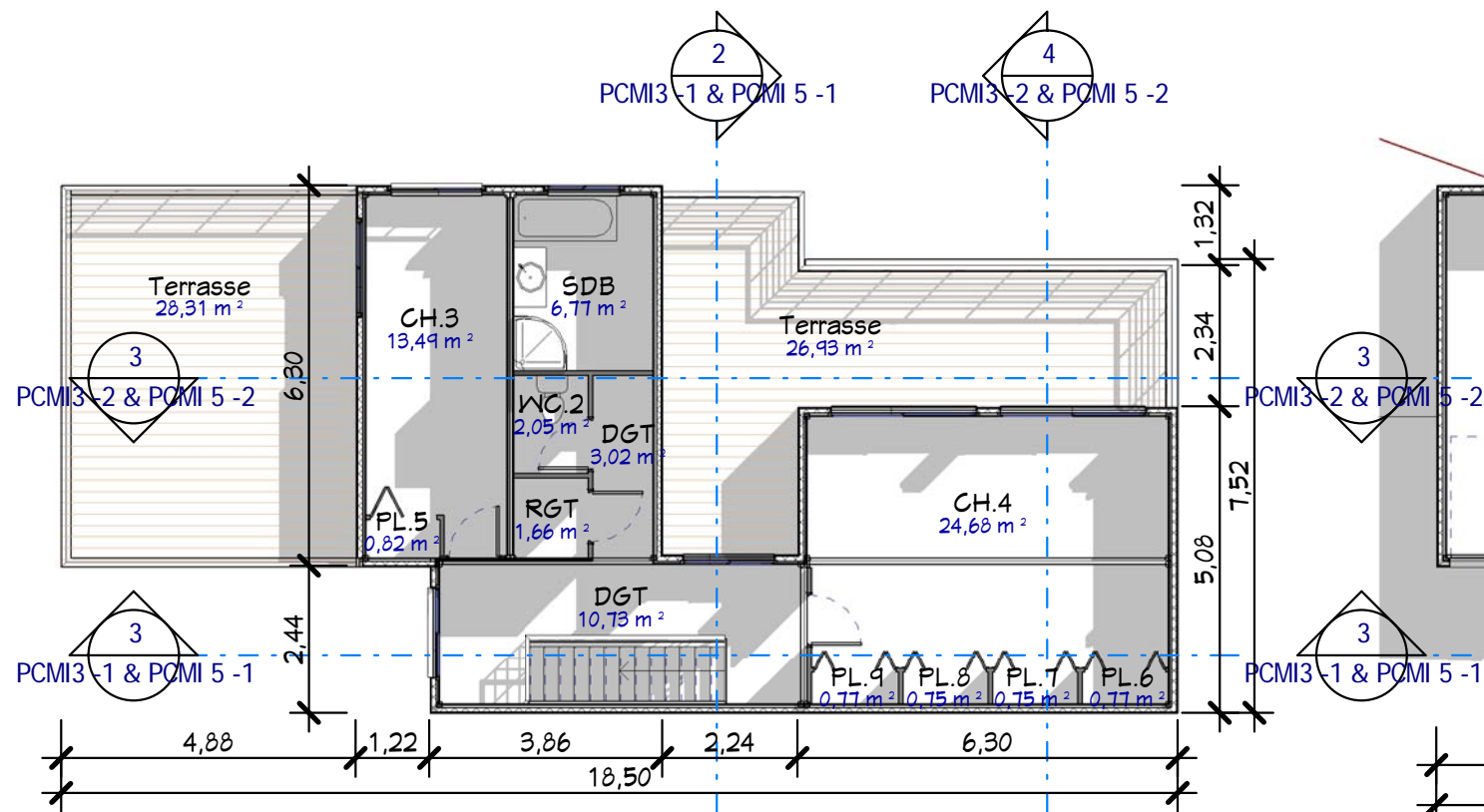
Ref. n # : 10053 - 3  
Date : 16/10/2013  
Dessiné par :  
Vérifié par :  
Ind # :  
Auteur  
Vérificateur  
Echelle  
1 : 125



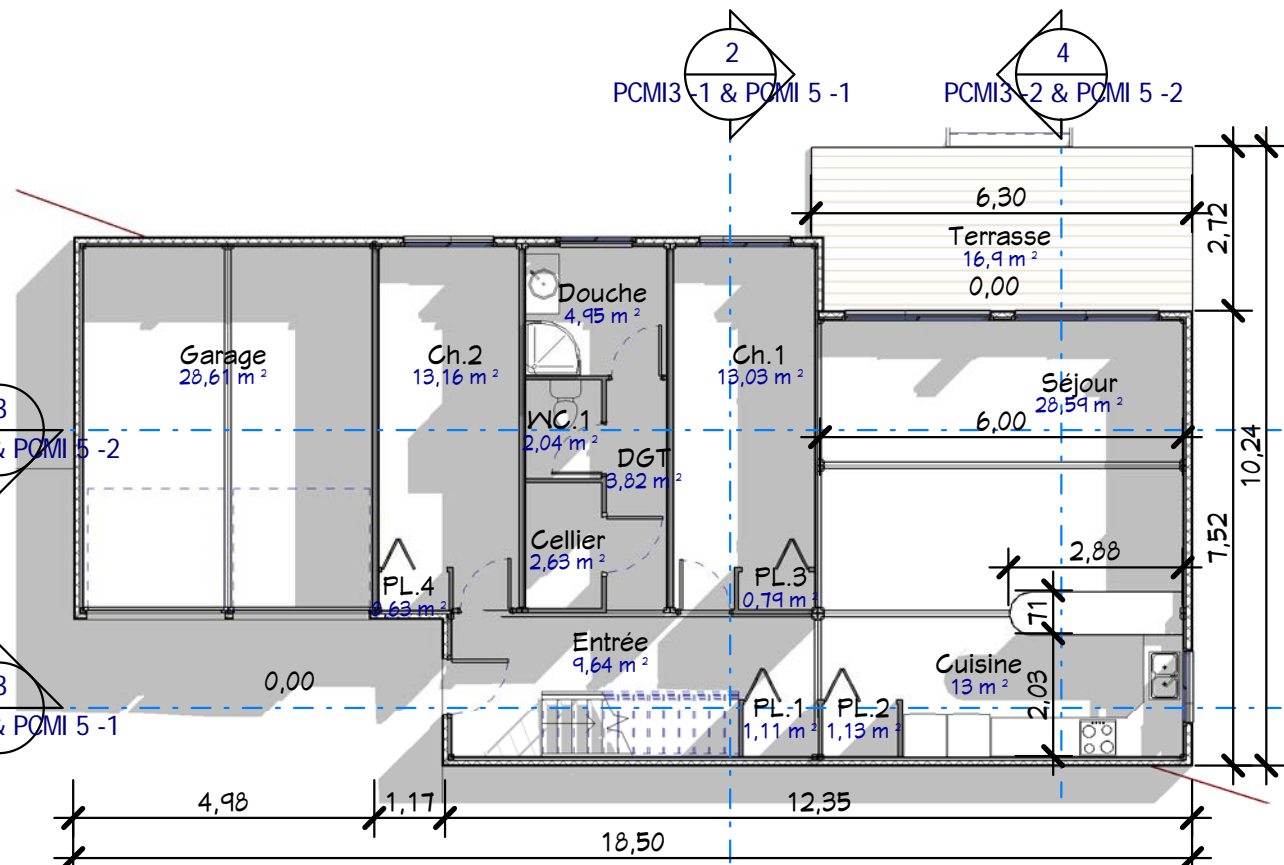
**3** PCMI3 - Coupe 1  
Ech : 1 : 125



**4** PCMI3 - Coupe 4  
Ech : 1 : 125

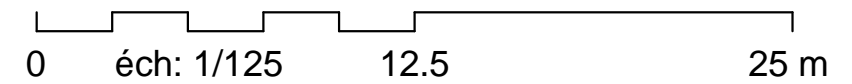
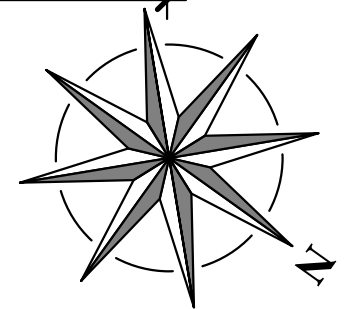


**2** PCMI5 - Etage  
Ech : 1 : 125



**1** PCMI5 - RDC  
Ech : 1 : 125

Référence :  
RDC = 0,00 = 34,15 Ngf

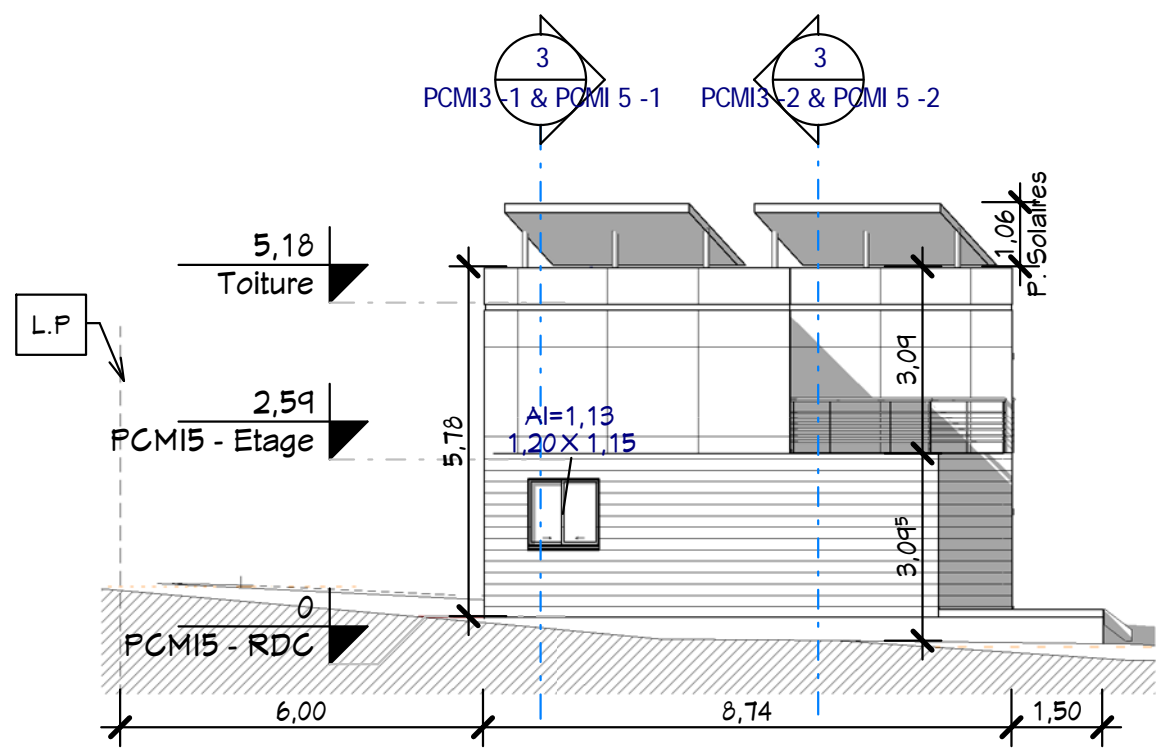


Coupes 1, 2 et plans Rdc, Etage

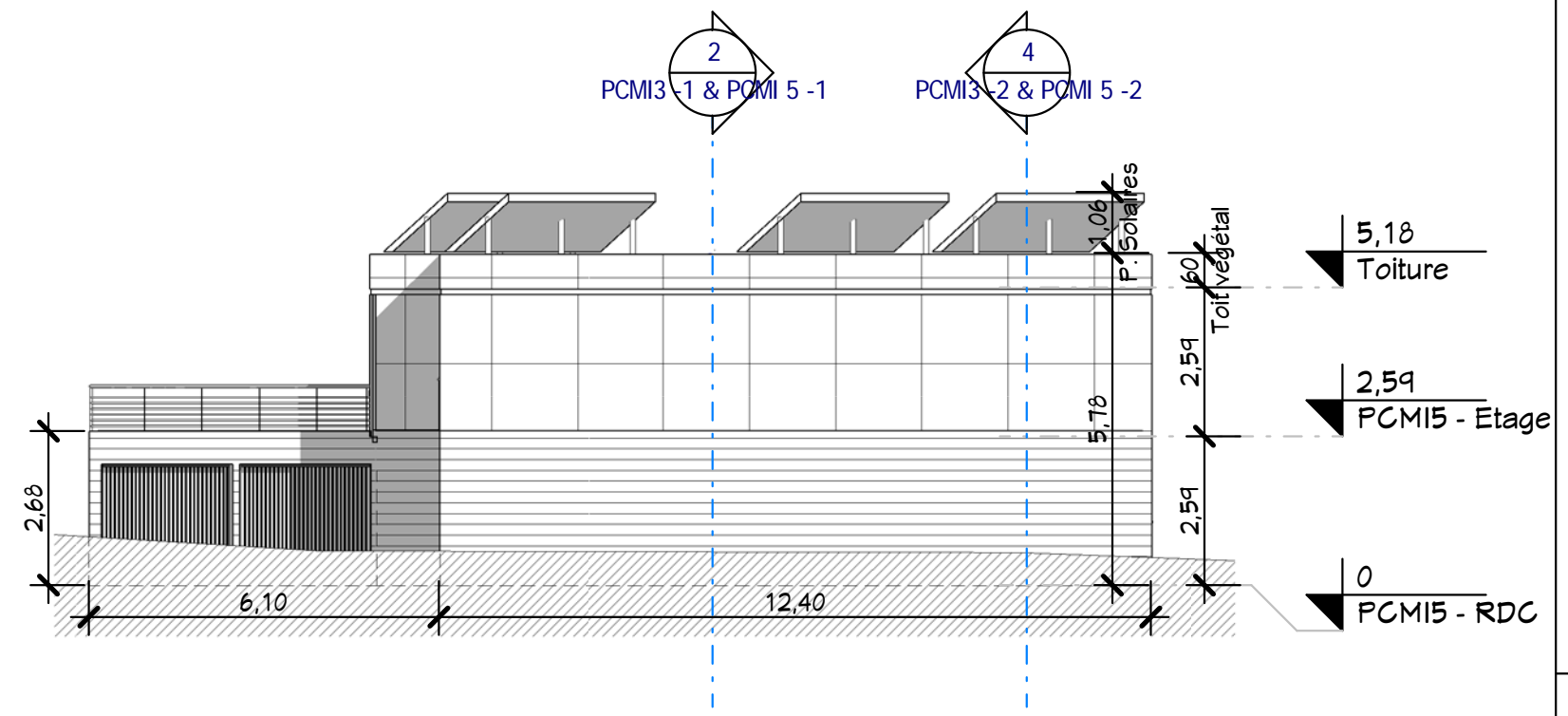
Demande Permis de Construire  
Maison individuelle  
Section B # 1388 à 1392 - Lot 3  
Sente des Mareilles  
78510 - Triel sur Seine

Ces plans ne sont pas contractuels pour l'exécution

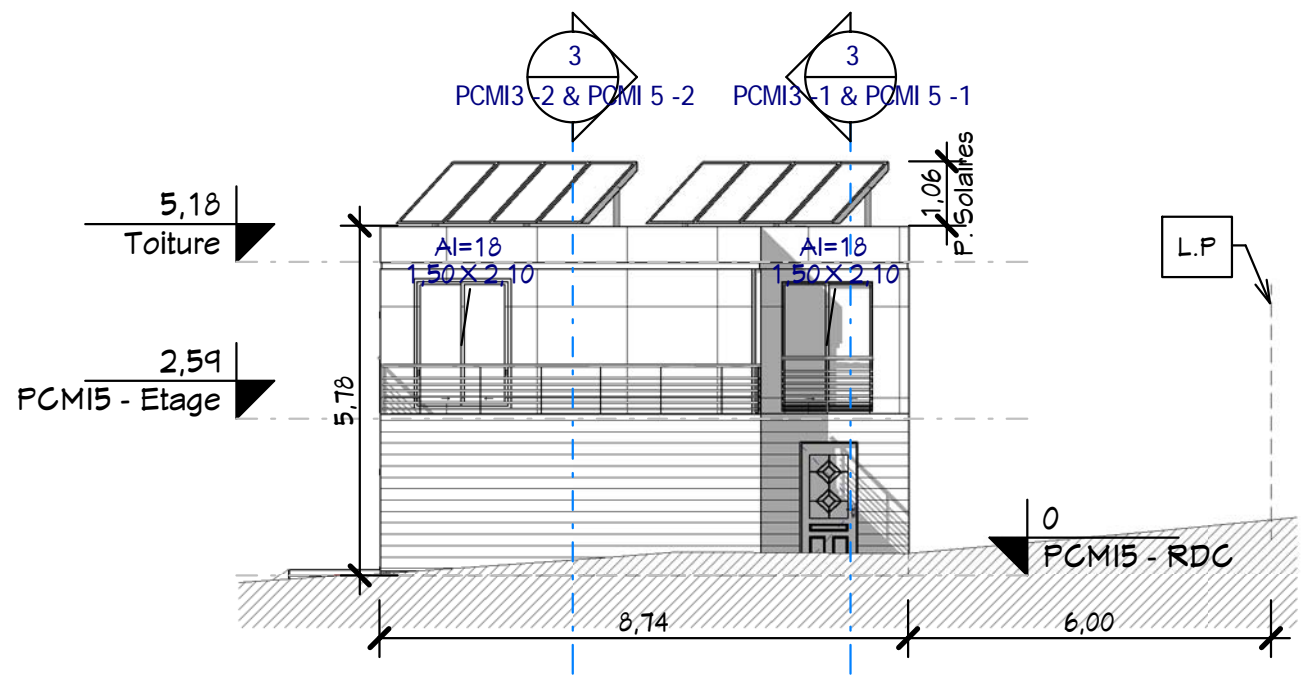
Ref. n # :	10053 - 3	Ind # :	16/10/2013
Date :	16/10/2013	Dessiné par :	Auteur
Vérifié par :			Vérificateur
			Echelle
			1 : 125



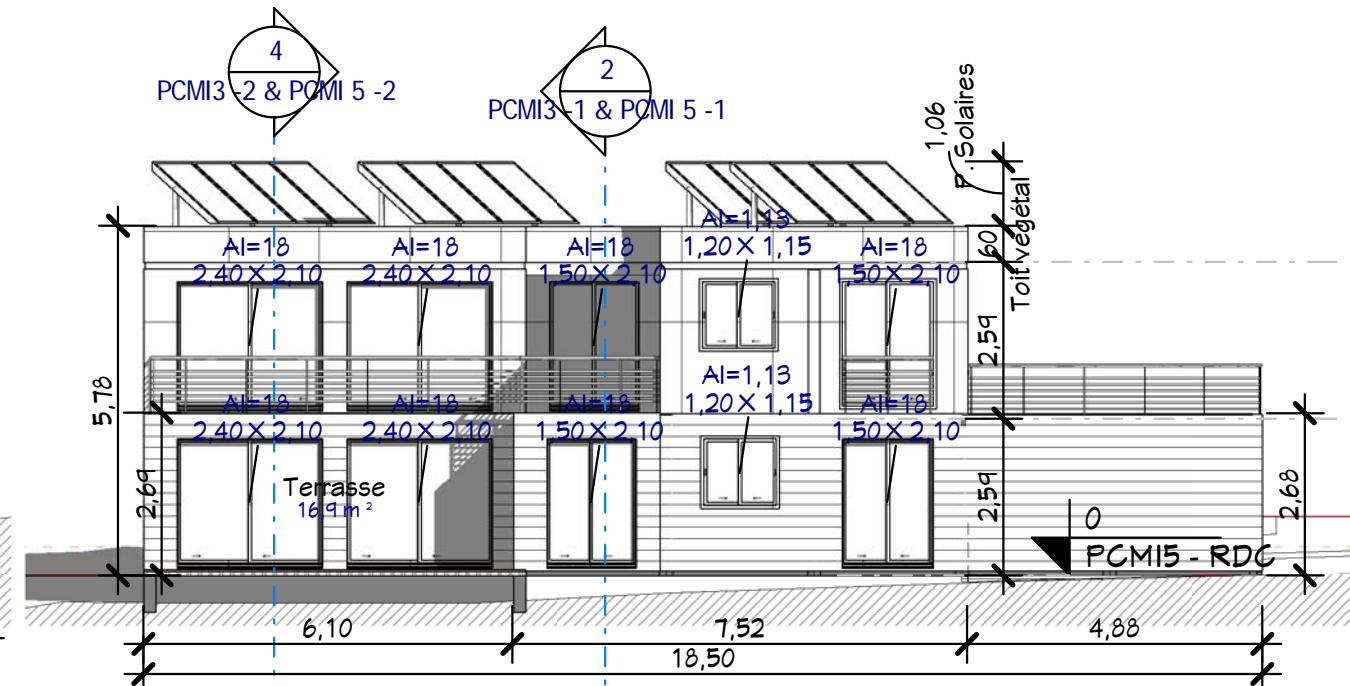
**1** PCMI5 - Elév. Nord- Est  
Ech : 1 : 125



**2** PCMI5 - Elév. Sud- Est  
Ech : 1 : 125

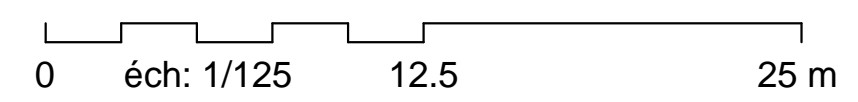


**3** PCMI5 - Elév. Sud- Ouest  
Ech : 1 : 125



**4** PCMI5 - Elév. Nord- Ouest  
Ech : 1 : 125

Référence :  
RDC = 0,00 = 34,15 Ngf



Ces plans ne sont pas contractuels pour l'exécution

Demande Permis de Construire  
Maison individuelle  
Section B # 1388 à 1392 - Lot 3  
Sente des Mareilles  
78510 - Triel sur Seine

4 Elevations

Ref. n # :	10053 - 3	Ind # :	16/10/2013
Date :	16/10/2013	Auteur :	
Dessiné par :		Vérificateur :	
			Echelle
			1 : 125

PCMI 5 - 3

- PCMI4 -

PROJET DE CONSTRUCTION UNE MAISON INDIVIDUELLE

**1. ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS :**

Le terrain est situé entre la Sente des Mareilles et le n°16 Grand Sente des Roux, Lot 3 du parcelle cadastré Section B # 1388 à 1392 de la commune TRIEL SUR SEINE (78510). Ce terrain est situé dans la zone UC.b qui correspond à des zones insuffisamment équipée en infrastructure et particulièrement en assainissement. Il s'agit de poches d'habitat sous forme de constructions isolées, situés au secteur des coteaux du côté Nord de la commune.

Le lot 3 ayant une surface de 964 M<sup>2</sup> est moyennement penté dans les sens Nord-Est (35,32 ngf) à Sud-Ouest (32,74 ngf) et Nord-Ouest (32,30 ngf) à Sud-Est (35,00 ngf).

Le terrain existant est engazonné, clôturé et arboré coté limite Nord-Ouest.

Accès automobile est direct depuis la Sente des Mareilles.

**2. LE PROJET ET SON ENVIRONNEMENT :**

a) Généralité de la construction :

IL s'agit de construire une maison individuelle moderne R+1 sur vide sanitaire, ses dimensions globales 18,50m x 10,24m, y compris les terrasses privatives et le garage.

La construction de type container métallique préfabriqué, équipé, prête à habiter est implantée à niveau 34,15 ngf.

Accès automobile en béton bitumineux 3,00m de large est direct depuis la Sente des Mareilles.

La construction respecte les contraintes de la zone UC.b dont :

- 156,00 m<sup>2</sup> d'emprise au sol, y compris les terrasses batis, représentant ~ 16,18%
- 516,90 m<sup>2</sup> d'espace vert, hors les stationnements et la voirie, représentant ~ 53,54%
- 6,18 m de la hauteur d'acrotère au sol naturel, le point plus bas de la construction.

b) Organisation, composition, technique et volume de la construction :

La construction est préfabriqué, équipé, prête à habiter de type container métallique superposable, d'isolations thermiques réalisés sur place par l'extérieur avec les finitions en bardage bois et métallique.

Il y aura 14 containers superposables, ses dimensions extérieurs brutes 2,438m x 6,096m et son hauteur 2,591m dont 12 modules habitables et 2 modules en garage.

La maison est composée du RDC de grand séjour en plain-pied avec l'extérieur orienté Nord-Est, la cuisine et le prolongement du séjour par une grande terrasse surélevée orienté Sud-Ouest, 2 chambres, de l'étage avec 2 chambres prolongées d'une terrasse plus petite que le premier. Un garage à 2 stationnements est à plain-pied est orienté Nord-Est avec l'accès et les places de stationnements supplémentaires éventuels pour les visiteurs.

La toiture est plate et végétalisée avec un minimum de 50cm de terre végétale

La production de chauffage et de l'eau chaude sanitaire seront de type d'électrique et individuel. 16 panneaux solaires seront installés sur la toiture apporteront l'énergie renouvelable pour le complément du EDF.

c) Traitement de la construction, clôture et végétation en limite :

Ensemble des espaces végétaux existants seront conservés et de plus 7 arbres de haute tige, type cerisier à fleur, seront plantés. Les clôtures se feront l'objet de la demande ultérieure.

d) Matériaux et couleurs :

Le bardage de finition métallique, teinte claire pour l'étage, de finition bois teinte foncée pour RDC. La porte d'entrée en bois, les fenêtres et les porte-fenêtres en aluminium coulissantes. La finition des terrasses privatives sont en lame de bois exotiques. Les métalleries seront gris foncée.

e) Réseaux EP, EU et les concessionnaires :

L'ensemble des eaux pluviales de la toiture seront récupérées dans une citerne enterrée pour faire d'usage sanitaire privé et d'arrosage des plantes.



Les eaux usées et sanitaires sont dirigés gravitairement vers un regard à créer du chaque lot, l'assainissement rejoindra gravitairement le réseau communal situé au n° 16, Grande Sente des Roux du côté Ouest du lot 4.

Tous les réseaux concessionnaires EDF, Télécom, Eaux potable seront connectés à partir de la Grande Sente de Roux à la limite de parcellaire lot 4.

***Formulaire d'attestation de la réalisation de l'étude de faisabilité pour les bâtiments de plus de 1000 m<sup>2</sup> et de la prise en compte de la réglementation thermique au dépôt de la demande de permis de construire.***



**MAISON TYPE 3**

**DISPOSITION 2 : REGLEMENTATION THERMIQUE**

**Chapitre 1 : Données administratives**

Surface du bâtiment

Valeur de la surface hors œuvre nette au sens de la RT (SHON <sub>RT</sub> ) en m <sup>2</sup>	197.91
Valeur de la surface habitable (SHAB) en m <sup>2</sup> (maison individuelle ou accolée et bâtiment collectif d'habitation)	157.65

**Chapitre 2 : Exigences de résultat**

Besoin bioclimatique conventionnel

Bbio :	59.10	Bbio <sub>max</sub> :	62.30
Bbio < Bbio <sub>max</sub> :			OUI

**Chapitre 3 : Exigences de moyen**

Surface des baies y compris les portes (maison individuelle ou accolée et bâtiment collectif d'habitation)

Surface de baies, en m <sup>2</sup> :	38.72
Respect de l'exigence Surface de baies > 1/6 * Surface habitable :	OUI

Recours à une source d'énergie renouvelable (maison individuelle ou accolée)

Quel mode de recours à une source d'énergie renouvelable est prévu ?

Capteurs solaires thermiques d'au moins 2 m <sup>2</sup> pour la production d'eau chaude sanitaire <i>Remarque : les capteurs solaires doivent être orientés au sud au sens de la réglementation thermique, soit selon une orientation comprise entre le sud-est et le sud-ouest en passant par le sud, y compris les orientations sud-est et sud-ouest</i>	OUI
Raccordement à un réseau de chaleur alimenté à plus de 50% par une énergie renouvelable ou de récupération	NON
Contribution des énergies renouvelables supérieure ou égale à 5 kWh <sub>EP</sub> /(m <sup>2</sup> .an) Préciser les énergies renouvelables envisagées :	NON

Solutions alternatives :

Appareil électrique individuel de production d'eau chaude sanitaire thermodynamique	NON
Production de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire assurée par une chaudière à micro-cogénération à combustible liquide ou gazeux	NON

La personne ayant réalisé l'attestation :

Le : 14/10/2013

Signature :

*Formulaire d'attestation de la réalisation de l'étude de faisabilité pour les bâtiments de plus de 1000 m<sup>2</sup> et de la prise en compte de la réglementation thermique au dépôt de la demande de permis de construire.*